



Association Flainoise

## ENGLISH SUMMARY ON PAGE 2

Flaine, le 10 décembre 2005

Chers Membres,

Flaine est à l'aube de grands changements, l'actualité est donc chargée et les dossiers suivis par le conseil de l'AF nombreux. En effet, 2005 marque le démarrage de nombreux projets dans la station. Afin de pouvoir mener une action performante dans le suivi des permis de construire, l'association a mandaté notre bureau d'avocat afin d'établir une marche à suivre précise pour combattre des permis de construire problématiques.

Les projets suivants sont à bout touchant pour la station :

### 1. Inrawest

Le promoteur canadien, partenaire de la Compagnie des Alpes, devrait construire en deux endroits: 1. en dessous des Gérats, zone du chalet de la FMG. Concept de hameau de grand standing : Restaurants, commerces, centre de beauté, fitness. Architecture traditionnelle: chalets et immeubles-chalets en bois "à l'ancienne" et pierres de taille. Le projet paraît très soigné avec un maximum d'arbres, des plans d'eau et des cascades. Parkings en souterrain. Ce hameau sera "ski au pied" grâce à une remontée mécanique pour relier toute cette zone. Mis à part le manque d'unité architecturale par rapport à Flaine et au Hameau I, ce projet paraît à ce stade peu discutable. Il s'agira surtout de s'assurer qu'il y ait des garanties quant à la construction de la liaison remontée mécanique. 2. en extrémité Est de Flaine Forêt, à côté de la Résidence de la Forêt : Deux immeubles en béton et bois dont un en escaliers accroché au flan de la montagne enjambant la route de retour de Flaine Forêt. Les épreuves d'artistes montrées, ne permettent pas de se faire une idée si ces projets respectent l'architecture du Flaine historique, à première vue cela en paraît éloigné... A suivre donc.

### 2. Extension du hameau scandinave

Après avoir reçu plusieurs propositions pour le site du Golf de Flaine, la Mairie, propriétaire du site, paraît privilégier le projet d'un investisseur hollandais qui désire construire en contrebas du practice, du départ du trou n°10, sur le haut des Gérats I. L'usine serait rasée afin de libérer le paysage sur l'Arbaron. Il s'agirait d'un ensemble de chalets-immeubles de taille moyenne, reprenant le concept architectural Moelven/Gérats I. Ceux-ci seraient disposés en terrasses le long de la pente, reliés par des petits ascenseurs verticaux. Bonne intégration avec l'actuel Hameau mais pas d'accès au domaine skiable. Selon le promoteur il y aura un bus navette à destination du nouveau départ des pistes aux Gérats. L'association sera très vigilante sur ce point afin de limiter les nuisances liées au trafic.

### 3. Projet Sibuet (propriétaire notamment des *Fermes de Marie, Megève*)

Situé en dessous du Totem de Picasso et de l'hôtel du même nom, à l'emplacement de l'actuel jardin d'enfant et du mini-golf, ce projet paraît très inquiétant. Contrairement au plan-masse de l'UTN qui prévoyait des constructions basses dans le style des actuels bâtiments de Flaine Front de Neige, il devrait s'agir d'un gros volume d'environ 5 niveaux. Baptisé "Terminal Neige Palace", cet immeuble en trois éléments devrait rassembler un hôtel de luxe et une résidence. L'architecture choisie est pour le moins déconcertante, elle s'inspire d'un terminal d'aéroport. Tout en rondeur, l'immeuble volumineux devrait boucher la vue d'une bonne partie de l'hôtel Le Totem et du bas de l'immeuble Aldébaran. La façade serait sans balcon traitée en métal et en verre. La demande de permis de construire vient d'être déposée, nous allons consulter le dossier et prendre éventuellement des mesures.

### Divers

Le Club Med, toujours intéressé à Flaine, ne prévoit pas d'y revenir avant cinq ans. Il a été suggéré au Club d'éventuellement s'implanter en remplacement de l'actuelle gare de départ de la télécabine de l'Aup de Véran. Nous suivons ces projets de près et prendrons les mesures nécessaires afin que l'agrandissement de Flaine se fasse dans le respect qualitatif de notre station.

Le sujet le plus important de notre assemblée générale, fixée au 28 décembre, sera la fusion de notre association avec l'ADAF. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour créer une nouvelle association plus forte. A ce moment, tous les mandats du bureau de l'association seront à nouveau à renouveler. Nous invitons toute personne qui a envie d'agir pour l'avenir de Flaine à présenter sa candidature.



## **Association Flainoise**

En espérant vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale, je vous souhaite un bon début de saison et de joyeuses Fêtes.

**Dear Members,**

As the new projects concerning Flaine are close to become reality, the board of your association was busy following those projects. To be efficient in case we have to fight a building authorisation, we gave a mandate to our lawyer to define the exact procedure to be followed.

Following projects are close to become concrete:

### **1. Intra-west**

The Canadian developer intend to build in two different places: 1. below the actual "hameau": a luxury "hameau" in traditional materials (old wood and stones) with restaurants, SPA, shops. The parking will be underground. This property should have a direct access to the ski slopes with a new chairlift. We will make sure that this very important element will be realized. 2. At the East end of Flaine-Forêt: Two new buildings in wood and concrete, which at this stage doesn't look to fit with the Bauhaus style of the resort. We will keep a close look to this point.

### **2. Extension of the Scandinavian Hameau**

A dutch developer intend to build between the actual "hameau" and the start of hole 10 of the golf course. It should become a group of mid-sized chalet buildings in the Scandinavian style. Our main worry will be the connection to the ski slopes to avoid an increase in traffic.

### **3. M. Sibuet Project (Owner of *Les Fermes de Marie, Megève*)**

At the foot of the Hotel Le Totem and Picasso's Totem, a luxury hotel should be built. In terms of aesthetics this project is worrying. It should be a big building (at least 5 floors), hiding the view to the hotel and the lower floors of *Aldebaran*. The architecture look at this stage more like an airport terminal than replicating the Bauhaus style. The project is called "*Terminal Neige Palace*". The building authorisation was recently requested and we will have a close look to it and eventually take measures.

### **Miscellaneous**

Club Med is still interested to Flaine but should not return before 5 years, maybe at the location of the actual Télécabine de l'Aup de Véran.

We keep our attention focused on those projects and will take all necessary steps to give to Flaine a bright qualitative future.

The main topic of our annual general meeting (28.12.2005, 6:30 pm) will be the merger of our association with the ADAF to become one strong unified entity. We hope that you will come numerous to create a powerful new association. All mandates of the board will be renewed. We invite everybody interested in the future of Flaine to become a candidate.

We hope to meet you on the slopes of Flaine and at our annual meeting. Best wishes for the new year and regards.

## **Convocation à l'assemblée générale 2005**

Conformément à l'art. 10 des statuts, l'assemblée générale ordinaire est convoquée pour le **mercredi 28 décembre à 18h30**

**Auditorium Eric et Sylvie Boissonnas, Flaine-Forêt**

### **Ordre du jour**

1. Revue de l'exercice 2005
  2. Approbation des comptes de l'exercice
  3. Décharge au conseil
  4. **Résolutions concernant la fusion avec l'Association pour l'Avenir et le Développement de Flaine (A.D.A.F.)**
    - 4.1. L'Association Flainoise (A.F.) accepte que les adhérents de l'ADAF soient membres de plein droit de l'A.F.
    - 4.2. L'A.F. reçoit les dossiers de l'ADAF et en assure la continuité en vue de la réalisation de ces dossiers.
    - 4.3. L'A.F. reçoit l'actif et les avoirs des comptes bancaires de l'ADAF.
    - 4.4. L'A.F. accepte que l'ADAF se fonde dans ses statuts. Ces deux associations n'en font plus qu'une sous le nom : **ASSOCIATION FLAINOISE**
  5. Election du conseil d'administration
- Chaque résolution sera soumise au vote des deux associations.

ASSOCIATION FLAINOISE·THOMAS HEPPEL·SIRIUS 206·74300 FLAINE

TELEPHONE:0041 79 644 26 03

association\_flainoise@hotmail.com



## Association Flainoise

### 6. Divers

Les membres désireux qu'un sujet particulier, mais d'intérêt général, soit évoqué peuvent le communiquer par écrit (poste ou courriel) aux adresses ci-dessous.

Cette assemblée est accessible seulement aux membres à jour de leurs cotisations (celles-ci peuvent être réglées par courrier ou à l'entrée de l'assemblée).

A bientôt à Flaine, recevez, chers Membres, mes salutations distinguées.

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Association Flainoise du 24 février 2005

L'Association Flainoise (AF) s'est réunie ce jour. Elle a délibéré selon l'ordre du jour suivant:

1. Revue de l'exercice 2004
2. Approbation des comptes de l'exercice
3. Décharge au conseil
4. Modifications statutaires
5. Election du conseil d'administration
6. Divers

#### I. Rapport du Président

Le Président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres.

Le Président a communiqué aux membres les actions entreprises par l'AF au cours de l'année 2004:

- **Rédaction d'un nouvel objet pour l'association** : En liaison avec le Cabinet de Castelnau, l'objet statutaire de l'association a été reformulé afin d'être plus solide sur le plan juridique, notamment pour contrer des permis de construire dans le cadre de la future extension de Flaine.
- **Rencontre avec M. Le Sous-Préfet** afin de discuter les points-clefs de l'arrêté préfectoral du 4.11.2003 autorisant l'urbanisation. Les réserves formulées comprennent de nombreux points évoqués par l'association lors de la consultation du dossier UTN (circulation intra-station, coupure verte entre station et hameau). Notre souci est leur respect. M. Le Sous-Préfet nous invite à exercer « notre devoir de citoyen » pour faire respecter ces réserves.
- **Action concernant la Combe de Vernant** s'est caractérisée par un recours en troisième instance devant le Conseil d'Etat par D.S.F (alors que jusqu'à là, la partie adverse était la Mairie d'Arâches-La Frasse). L'association flainoise ayant obtenu gain de cause devant les deux premières instances, le conseil d'administration a décidé de mandater un avocat au Conseil et de continuer à se défendre. Cet avocat a préparé un dossier solide afin de continuer à défendre cette cause et comptait le remettre juste avant l'expiration du délai qui était fixé au 1<sup>er</sup> décembre 2004. Cinq jours avant cette échéance la partie adverse s'est désistée mettant ainsi fin à la procédure. Ceci valide définitivement notre gain de cause.

#### II. Acceptation du budget

Les comptes de l'exercice précédent ont été adoptés à l'unanimité.

#### III. Décharge au conseil

La décharge a été votée à l'unanimité.

#### IV. Modifications statutaires

La modification de l'article 3 « Objet de l'association » a été soumise à l'assemblée, puis au vote des membres et acceptée à l'unanimité.

L'insertion d'un article 9-1 instituant une présidence d'honneur a été soumis à l'assemblée, puis au vote des membres et acceptée à l'unanimité.

#### IV. Election du conseil de l'association